



**DISCOURS DE RECEPTION DES 86 ŒUVRES  
DU CONSUL DE SERBIE, M. UROS POPOVIC**



Allocution du Ministre Babalola Jean-Michel H.  
ABIMBOLA

MTCA, le 11 février 2022

**Madame la chargée de mission du Chef de l'Etat ;**

**Madame et Messieurs les membres du cabinet ;**

**Monsieur le Directeur Général de l'ANPT ;**

**Honorables députés ;**

**Chers Professeurs, membres du Conseil scientifique du projet de construction du Musée international du Vodun ;**

**Monsieur le Consul de Serbie, Uros POPOVIC ;**

**Distingués invités ;**

**Chers journalistes ;**

**Chers invités ;**

La cérémonie de ce jour est une illustration de plus des avancées significatives que le gouvernement enregistre dans la mise en œuvre de la stratégie de développement muséal entreprise depuis 2016. Après la phase d'études aux plans architectural et scénographique, nous avons enclenché le chantier de la construction des infrastructures muséales. L'immense travail effectué par les différents

comités mis en place a permis de structurer notre démarche vers un enrichissement des collections nationales pour garantir aux visiteurs une immersion féconde dans l'extraordinaire champ culturel et patrimonial que nous travaillons à révéler à nous-mêmes et au monde entier.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la vaste campagne de restitution de biens et autres œuvres emblématiques menée par le gouvernement, campagne aussi bien pour des prêts d'objets culturels que pour des dons de pièces qui racontent notre vécu et en traduisent les particularités patrimoniales. Cette opération, au surplus, ne se mène pas seulement sur le plan international ; elle se déroule aussi, avec la même détermination, à l'échelle nationale.

La présente cérémonie de réception des œuvres de la collection Uros Popovic s'inscrit dans cette logique. Elle permet de mettre en lumière la part que peuvent prendre les privés dans l'enrichissement des fonds et collections de nos différents musées.

***Mesdames et Messieurs,***

Monsieur Uros Popovic, Consul de la République de Serbie est, comme vous le savez, un passionné de l'art africain. Sa maison comme son lieu de travail, en débordent littéralement. On y trouve des tableaux, des masques, des sculptures, surtout des artefacts, fraîchement acquis ou achetés depuis fort longtemps, étiquetés ou au contraire, sans aucune légende. Ces pièces, autant qu'elles sont, bénéficient du même regard attentif et affectueux de leur propriétaire. En fait de propriétaire, M. Uros Popovic n'en est pas un. S'il a acquis ces objets par l'œil avisé du spécialiste qu'il est devenu, par le doigté exceptionnel dont seuls les passionnés d'art ont le secret, il entretient avec eux des rapports singuliers qui vont au-delà du simple collectionneur, de l'acheteur compulsif ou de l'admirateur habitué.

Certes, les arts modernes comme les arts anciens font autorité dans sa collection. Mais ce qui, majoritairement ressort, ce sont les arts dits "premiers", ces pièces ou objets de l'art patrimonial du Bénin dont il a décidé de faire en partie, don au pays.

Nous sommes ici, dans une culture multiséculaire où l'œuvre d'art a toujours consacré les rapports entre l'homme et la nature, l'homme et les divinités, l'homme et les ancêtres, l'homme et la mort. Si les créateurs semblent privilégier, par leurs œuvres, la verticalité de ces relations, nombreuses sont par contre des pièces qui racontent, mais de façon plus spéciale, l'anthropologie de l'horizontalité. C'est pour cela que nous considérons ces pièces avec beaucoup de respect, non seulement pour leurs valeurs scientifiques, mais aussi pour leurs intérêts patrimoniaux.

Par la présente cérémonie, nous voudrions vous remercier, Monsieur le Consul. Vous remercier pour avoir répondu à l'appel solennellement lancé par le Chef de l'Etat ; appel à tous ceux qui détiennent des collections dignes d'intérêt pour les programmes scientifiques et culturels des musées nationaux.

On se rappelle, en décembre 2019, l'exposition au Musée Honmè de Porto-Novo que vous avez contribué à organiser avec Madame Martine

Boucher sur une partie de votre collection. Ce fut à cette occasion, que le public a découvert la qualité des pièces que vous avez acquises, leur beauté, l'interactivité cérébrale qu'elles imposent au visiteur. Une autre exposition, dans un autre lieu, m'aviez-vous confié, est en perspective.

Les quatre-vingt-six (86) objets officiellement offerts ce jour serviront de support pour la production des savoirs et connaissances à travers un contenu qui reconstruit ce qu'est le Vodun, dans une perspective de découverte de ses déités, leur nature, leurs fonctions dans la société et la réfutation *de facto* des thèses et conceptions péjoratives à son sujet.

### **Cher Monsieur Popovic ;**

Vous êtes l'un des premiers à poser un pas d'une aussi grande envergure dans l'accompagnement de la vision du gouvernement. Nul doute que votre acte donnera l'impulsion à d'autres opérations similaires. Je puis vous rassurer d'ores et déjà de la rigueur avec laquelle la démarche en la matière a été menée. En effet, à l'inventaire effectué par l'Ecole du patrimoine africain

mandatée par l'ANPT sur la collection, il faut ajouter le travail louable fait par le notaire. En cela, les mesures juridiques introduites dans la nouvelle loi portant protection du Patrimoine culturel en République du Bénin sont venues conforter, en son article 160, le travail entrepris, traduisant ainsi l'exigence avec laquelle toute l'opération a été menée.

La mémoire historique n'est pas le seul substrat à partir duquel se construit et s'affine l'identité d'un peuple. Le fait culturel en est l'autre donnée tangible. Il vient, non seulement donner un fort ancrage à la mémoire, mais il impulse une conscience émotive à l'identité. Il exprime ainsi notre présence au monde et fait de nous, selon le mot de Cheikh Anta Diop, « les créateurs et animateurs de la civilisation humaine ».

Vive le partenariat entre le privé et l'Etat !

Vive la culture béninoise !

Je vous remercie.